



Préavis municipal n° 02 / 2026

Concernant l'acquisition de véhicules pour le Service des espaces publics, pour un montant total de CHF 129'000.-

Rapport de la Commission ad hoc

Monsieur le Président

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission d'étude dans le cadre du préavis 02 / 2026 s'est réunie le 14 janvier 2026 de 19h30 à 21h00 et s'est constituée comme suit :

Président
Rapporteure
Membres

Eric Boraley
Fabienne Mottet
Marc-Henri Pasche
Jacques Chevaley
Christoph Stoeri
Catherine Meyer
Gavin Dale

Membre consultatif COFIN

Giuseppe Singarella

Présences	
	14.01 de 19h30 à 21h00
ELU	X
Vert.e.s	X
PLR	X
PLR	X
PS & Allié.e.s	X
UCBSL	X
	X

Préambule

La commission s'est réunie à la salle du Léman à St-Légier en présence de M. Jean-Marc Nicolet, Municipal, et de MM. Pierre Estoppey, chef de service Espaces publics et Fabrice Signoret, chef de secteur Espaces verts.

Le Municipal, M. Jean-Marc Nicolet, remercie les deux chefs de service d'être présents, car ce sont eux qui maîtrisent le mieux la répartition et les spécificités attendues des véhicules de travail et les réels besoins d'en disposer au sein de la Commune.

Présentation

Il s'agit d'un préavis qui demande l'octroi de CHF 129'000.- pour le remplacement de deux véhicules tels qu'ils figurent en tête de l'inventaire mis à disposition des membres et en annexe de ce préavis (Etat du parc véhicules au 14.01.2026).



M. Nicolet explique que ces véhicules arrivent vraiment en fin de course, l'un datant de 2009, avec presque 100'000 km à son actif et l'autre de 2013 avec près de 90'000 km au compteur.

A l'heure actuelle, ces deux utilitaires à pont de marque Citroën présentent des coûts d'entretien, et surtout de réparations, qui commencent à dépasser le prix d'achat. A noter que la maintenance habituelle (services, vidanges, pneus, ...) est assurée à l'interne.

Le 2^e véhicule avait coûté plus cher, car il possède une plaque élévatrice indispensable pour les chargements et déchargements de nombreux éléments lourds et/ou encombrants aux quatre coins de la Commune, et cela chaque jour.

M. Estoppey donne quelques explications concernant la planification financière :

Le montant prévu pour ces véhicules au plan des investissements de ces dernières années n'a jamais été utilisé en raison du grand nombre de préavis qui devaient être présentés au Conseil communal. On a donc privilégié l'achat de véhicules techniques en leasing (tracteur, balayeuses, petits utilitaires électriques).

Aujourd'hui, les deux camionnettes Citroën doivent absolument être changées, car elles ne passeront plus l'expertise, notamment en raison de gros problèmes de rouille.

Elles effectuent quotidiennement de très nombreux transports : par exemple entre les éco-points jusqu'aux déchetteries (tri du PET, notamment), les déplacements de frigos, de tables et de bancs, entre autres, pour les différentes manifestations dans la Commune.

Pour les Espaces verts, M. Signoret ajoute que ces véhicules sont nécessaires aussi pour l'arrosage (citerne de 1000 litres) et doivent être étroits pour pouvoir s'arrêter au bord des routes et passer sur des chemins resserrés. Ils sont amenés aussi à transporter de grandes quantités de terre, gazon, feuilles mortes, etc... Il faut parfois aussi transférer des tondeuses, épaveuses et autres machines. Ils doivent donc supporter de lourdes charges et une boîte à vitesses automatique est garante de moins d'entretien mécanique.

Discussion générale

Une question est posée concernant les véhicules électriques. Pourquoi ne pas avoir fait ce choix alors qu'on est justement sur des petits déplacements fréquents et qu'un moteur électrique pourrait récupérer à la descente une partie de ce qu'elle a consommé à la montée ? On pourrait ainsi valoriser les installations de panneaux photovoltaïques installés sur des bâtiments communaux.

- La réflexion a été faite à ce niveau, mais le poids du véhicule, avec la batterie, est déterminant, et trop important, par rapport à la charge qu'il doit encore supporter.
- Le prix est aussi à prendre en considération, sachant que ce sont des concepts techniques assez récents qui coûtent encore très cher.
- Il faut aussi prendre en considération le fait qu'il est impossible de tenir toute une journée, surtout avec un travail qui demande des arrêts fréquents, sans devoir aller recharger les batteries, ce qui doit se faire durant la journée et pas la nuit si l'on veut utiliser la production solaire.
- La Commune est consciente de la nécessité d'évoluer dans ce sens et teste d'ailleurs actuellement 3 véhicules électriques : 1 balayeuse et 2 petites camionnettes pour trottoirs. Ces véhicules électriques ont été acquis en leasing, car la longévité des



batteries doit encore être évaluée plus exactement. Pour de l'utilitaire jusqu'à 3,5 tonnes, les véhicules électriques ne sont pas toujours ou encore adéquats.

Pour répondre à la question d'un commissaire, il a été obtenu le renseignement suivant du Service cantonal des automobiles :

- "L'OFROU admet la conduite de véhicules lourds avec la catégorie permis de conduire B (3,5 tonnes) sous condition que le poids de la propulsion alternative et non polluante soit supérieur à 3500 kg sans dépasser 4250 kg. Mais si le poids total du véhicule est de 4250 kg et que le poids des batteries est de 749 kg, le poids du véhicule (sans les batteries) est de 3501 kg, alors le chauffeur doit être au bénéfice de la catégorie C1 au minimum."

L'idéal serait, à l'avenir, d'aller dans le sens d'achat de véhicules électriques dont on pourrait assurer le rechargement via des panneaux photovoltaïques qui pourraient être installées sur les toitures du Collège de Clos-Béguin, ce qui serait adéquat par rapport à la proximité de la voirie à St-Légier. Dans certaines communes, des véhicules électriques fonctionnent avec 3 batteries de recharge qui sont donc changées durant la journée, mais ce qui implique un coût très élevé à l'achat (environ CHF 50'000.- par batterie).

La question du 4x4 est aussi posée.

- Et il est important de pouvoir passer sur des surfaces non bitumées et sur des terrains gras sans difficulté et sans devoir chaîner à chaque fois l'hiver.
- Il n'existe pas encore beaucoup de véhicules 4x4 électriques.

A noter que pour la comparaison du 2^e véhicule, autant la camionnette Ford Transit que la camionnette VW Crafter a une plaque élévatrice (ne figure pas dans le préavis).

Un commissaire signale qu'il y pourrait y avoir un gain avéré au niveau financier de se concentrer sur un plus petit nombre de marques.

- C'est bien dans ce sens que le Service des espaces publics oriente ses recherches désormais : travailler avec un concessionnaire de qualité, si possible local, pour une meilleure gestion des coûts d'entretien.

L'idée de louer des véhicules pour des travaux spécifiques est aussi mise sur la table.

- Il est répondu que les camionnettes en question sont prévues pour des travaux quotidiens, donc la location ne serait pas rentable et serait plus compliquée à gérer.

La question de véhicules « multilift » (à pont détachable) est aussi posée.

- Les chefs de service et de secteur répondent que ce système n'est pas nécessairement adéquat pour des éléments lourds ou qui ne peuvent pas nécessairement être penchés. L'équipement est lourd (diminution de la charge utile) et il faudrait acquérir des bennes en plus.



Trois remarques encore :

- L'ancienne Citroën Jumper partira sûrement à la casse, tandis que l'autre camionnette avec plaque élévatrice pourra sans doute être revendue entre CHF 5'000.- et CHF 10'000.-.
- Le véhicule Isuzu a aussi été choisi pour son prix favorable auprès d'un vendeur local et la marque VW est adéquate pour un véhicule technique de ce genre avec plaque élévatrice.
- Une prolongation de garantie de 3 à 5 ans a été demandée pour ces deux véhicules : ceci sera pris sur le budget courant et non sur le préavis.

Le Président de la commission remercie les trois représentants de la commune pour toutes les explications et les réponses précises aux différentes questions.

Analyse

La commission a pu échanger ouvertement sur les possibles améliorations du parc de véhicules, à long terme, car il est important d'avoir une gestion de flotte réfléchie tant au niveau des marques que du renouvellement : se concentrer sur deux ou trois marques pourrait être une option à moyen-terme afin de changer peut-être aussi les véhicules avant qu'ils ne demandent trop de frais de réparation.

Il est important de trouver un équilibre entre des véhicules moins chers mais demandant de nombreuses réparations et des véhicules plus onéreux ayant une meilleure longévité : c'est ce qui a été fait au sein des services concernés et présenté par ce préavis.

On privilégie désormais aussi les voitures automatiques, car même si, en Suisse depuis 2019, les jeunes qui passent leur permis ont le droit de conduire des véhicules avec boîte de vitesse manuelle s'ils ont réussi leur examen en automatique, ils n'ont ni la formation ni l'habitude de cette conduite.

La commission émet donc deux vœux :

- Elle rejoint les réflexions de la Commune qui vise à acquérir, dans le futur, des véhicules électriques dans un souci d'économie d'énergie et de respect de l'environnement et l'encourage donc à établir des comparaisons pour effectuer un choix adéquat. Cette démarche permettra à terme de valoriser la production locale d'énergie provenant de panneaux photovoltaïques pour recharger ces véhicules.
- Et dans la politique de renouvellement des véhicules, la commission encourage la Commune à poursuivre la réflexion au niveau des marques pour en privilégier un petit nombre.



Conclusions

Ainsi, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, la commission d'étude vous propose, à l'unanimité, d'adopter les conclusions de la Municipalité comme suit :

Le Conseil communal de Blonay – St-Légier

Décide

- d'autoriser la Municipalité à acquérir les véhicules tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires,
- de lui accorder à cet effet un montant de CHF 129'000.-

Blonay, le 15 janvier 2026

Pour la Commission

Le Président

M. Eric Boraley

La Rapporteure

Mme Fabienne Mottet



Service des Espaces Publics - Etat du parc véhicules au 14.01.2026

Secteur	Marque	Type	Description	Année	Age	Année de remplacement prévu (indicatif +15 ans)	Nouvelle échéance de remplacement	Prix d'achat	Coût d'entretien total	Possibilité de remplacement	Budget approximatif	Priorités
Routes	Citroën double-cabine	Camionnette	pas de limitation	2013	12	À bout de course	A changer	fr. 40 000.00	fr. 33 900.00	2025 - préavis	fr. 80 000.00	1
Parcs et J.	Citroën	Camionnette	pas de limitation	2009	16	À bout de course	A changer	fr. 25 000.00	fr. 28 900.00	2025 - préavis	fr. 50 000.00	1
Parcs et J.	Toyota Dyna 100 2.5	camionnette	pas de limitation	2005	20	2020	A changer	fr. 40 497.00	fr. 34 561.00	A changer	fr. 55 000.00	1.1
Routes	Mast Explorer HD 20 DL	Élevateur	25 km/h	2010	15	2025	A changer	fr. 52 186.00	fr. 38 941.00	A changer	fr. 70 000.00	1.1
Parcs et J.	PIaggio Porter 1.3 4x4	Pt camionnette	pas de limitation	2010	15	2025	A changer	fr. 20 020.00	fr. 23 560.00	Budget 2026	fr. 50 000.00	1.2
Parcs et J.	Citroën double-cabine	Camionnette	pas de limitation	2015	10	2030	A changer	fr. 30 000.00	fr. 35 426.00	A changer	fr. 50 000.00	1.2
Routes	Nifty TD 150 T 14.70 m	Nacelle	Non immatriculé	2011	14	2026	A changer	fr. 53 870.40	fr. 27 892.00	OK	fr. 70 000.00	1.2
Routes	Dacia Duster	Voiture serv.	pas de limitation	2014	11	2029	A surveiller	fr. 22 270.00	fr. 14 532.00	Encore 1 ans à surveiller	fr. 60 000.00	2
Routes	U400 Unimog	Camion	pas de limitation	2010	15	2025	A surveiller	fr. 319 000.00	fr. 98 360.00	A surveiller, leasing	fr. 350 000.00	2
Parcs et J.	Husqvarna P524CV	Tracteur	20 km/h	2018	7	2033	OK	fr. 20 900.00	fr. 2 964.00	OK	fr. 3	
Parcs et J.	Husqvarna Rider P524	Tondeuse	20 km/h	2018	7	2033	OK	fr. 17 200.00	fr. 2 113.00	OK	fr. 3	
Parcs et J.	John Deere	Tracteur	30 km/h	2017	8	2032	OK	fr. 60 000.00	fr. 5 426.00	OK	fr. 3	
Parcs et J.	Pelle Retro Hitachi	Pelle retro	Non immatriculé	2016	9	2031	OK	fr. 37 260.00	fr. 6 248.00	OK		3
Routes	Komatsu FD30T-17	Elevateur	20km/h	2014	11	2029	OK	fr. 49 601.19	fr. 7 425.25	OK		3
Parcs et J.	John Deere	Tracteur	30 km/h	2011	14	2026	OK	fr. 59 000.00	fr. 12 456.00	OK		3
Routes	RAVO	Balayeuse	40 km/h	2023	2	2029	OK	Leasing	fr. 4 526.00	OK		4
Routes	Piaggio	Porter 1.5	pas de limitation	2023	2	2038	OK	fr. 47 105.00	fr. 1 863.00	OK		4
Routes	Boschung Urban Sweepee Balyeuse	40 km/h	2023	2	2029	OK	Leasing	fr. 3 957.00	OK			4
Parcs et J.	WV T6	Camionnette	pas de limitation	2022	3	2037	OK	fr. 50 200.00	fr. 3 874.00	OK		4
Routes	Lindner	tracteur	40 km/h	2022	3	2029	OK	Leasing	fr. 3 789.00	OK		4
Routes	vw/volvo	Camionnette	pas de limitation	2020	5	2035	OK	fr. 72 000.00	fr. 2 945.00	OK		4
Routes	Toyota Hilux 2.4D-4D	Pick-UP	pas de limitation	2020	5	2035	OK	fr. 31 800.00	fr. 4 897.00	OK		4
Routes	T10 RFORM	Milourd	40 km/h	2017	8	2032	OK	fr. 250 000.00	fr. 6 879.00	OK		4
Routes	Kiefer-Boki	Milourd	40 km/h	2017	8	2032	OK	fr. 140 000.00	fr. 7 985.00	OK		4
Routes	Meili 7000	Petit camion	45 km/h	2011	14	À bout de course	En cours	fr. 248 000.00		En cours leasing	fr. 250 000.00	5
Parcs et J.	Kubota U27	Pelle retro	pas de limitation	2025	0	2040	OK	fr. 57 076.80	fr. 0.00	OK		5
Routes	Kiefer-Boki	Milourd	40 km/h	2024	1	2030	OK	Leasing	fr. 1 245.00	OK		5
Routes	Meili 7000 URS	Milourd	30 km/h	2024	1	2030	OK	Leasing	fr. 2 453.00	OK		5
Déchetterie	Jungheinrich	Elevateur	40 km/h	2020	5	2035	OK	fr. 55 000.00	fr. 2 136.00	OK		5
Routes	Bras épareuse	DÜCKER	Non immatriculé	2020	5	2035	OK	fr. 74 980.00	fr. 13 122.00	OK		5
Routes	Subaru	Voiture serv.	pas de limitation	2019	6	2034	OK	fr. 24 870.00	fr. 1 245.00	OK		5